

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze mai, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LHOPITAL Monique, Maire.

Étaient présents : Mme FABLE Michèle, M. GAUTIER Gaël, Mme RUILLE Isabelle, M. GÉRARD Bastien, M. GIRARD Philippe, M. CHAUVEAU Didier et M. LAUNAY Gildas.

Absents excusés : Mme HASCOET Caroline, M. MAZURE Mathias et M. TOUCHARD Fabien.

Secrétaire de séance : M. GIRARD Philippe

Date de convocation : 06/05/2021

Date d'affichage : 06/05/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 08

ORDRE DU JOUR

- Organisation élections départementales et régionales
- Travaux rue des lavandières
- Inscription démarche départementale « Paysages de nos villes et villages fleuris »
- Affaires diverses

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

- Programme national Ponts
- Remplacement porte de l'école/cantine

ORGANISATION ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les dates des élections départementales et régionales qui auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Elle les informe que leur présence est obligatoire et que la présence de 6 personnes sera nécessaire tout au long de la journée : 2 assesseurs par bureau de vote donc 4 assesseurs et 1 président et 1 secrétaire qui seront mutualisés pour les 2 bureaux de vote. Elle les sollicite donc à se positionner sur le planning de tour de garde (voir annexe).

Madame le Maire les informe que, dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur et selon les recommandations de la Préfecture, les membres du bureau, devront être soit vaccinés soit détenir un test PCR négatif. Elle leur précise qu'elle peut leur fournir une attestation afin que les personnes souhaitant se faire vacciner puissent le faire au plus vite. Les deux scrutins se dérouleront dans la salle multi activités et il conviendra d'imposer un sens de circulation du public de sorte à ce qu'il n'y ait pas de croisements et que les distances de sécurité soient respectées.

TRAVAUX RUE DES LAVANDIERES (2021-05-01)

Dans le cadre du projet de travaux rue des Lavandières, Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que Monsieur Pierre POTTIER de l'Agence des Territoires de la Sarthe (ATESART) intervient pour l'étude de l'aménagement de la chaussée. L'ATESART n'est pas chargée d'étudier les canalisations se trouvant sous la chaussée.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que lors de la séance du 13 avril 2021, ceux-ci avaient autorisés Madame le Maire à signer le devis de chez ATESART pour la réalisation d'un levé topographique et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 3 360 € TTC.

Madame la Maire précise que Monsieur BOIVIN, chef de projet de la SAFEGE, est intervenu rue des Lavandières pour réaliser une étude sur les canalisations existantes de cette rue.

Les matériaux du réseau pluvial et du réseau assainissement sont certainement obsolètes. Un passage de caméra sera nécessaire pour vérifier l'état des réseaux. Monsieur BOIVIN suggère dans un premier temps de demander des devis pour le passage de caméra auprès de 3 entreprises, ce que les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité. Dans un deuxième temps, il préconise de contacter une entreprise qui déterminera où sont rejetées les eaux des habitations de cette rue.

Monsieur BOIVIN estime que le montant des travaux (canalisations et chaussée) pourrait atteindre les 120 000 €. Il précise qu'aucune aide, ou très peu, pourrait être éligible à ces travaux.

INSCRIPTION DEMARCHE DEPARTEMENTALE
« PAYSAGES DE NOS VILLES ET VILLAGES FLEURIS »
(2021-05-02)

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil départemental propose aux communes de participer à l'opération « paysages de nos villes et villages fleuris ». Cette opération vise à récompenser les efforts d'embellissement des municipalités, que ce soit sous l'aspect paysager, préservation du patrimoine bâti, qualité de vie, entretien et gestion différenciée des espaces. Madame le Maire leur rappelle que la commune a participé à cette opération en 2019 et avait obtenu un prix équivalent à 2 pétales (sur une fleur de 5 pétales). Le comité avait notamment apprécié les plantations de vivaces et le peu de présence de bâches plastiques. Elle propose donc aux membres du Conseil municipal de participer à nouveau à l'opération.

Les membres du Conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour que la commune participe à l'opération proposée par le Conseil départemental « paysages de nos villes et villages fleuris » pour l'année 2021.

PROGRAMME NATIONAL PONTS
(2021-05-03)

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une opération est lancée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) intitulée Programme national Ponts qui a pour objectif de doter les communes d'un outil adapté pour entretenir et gérer leur patrimoine. C'est une opération gratuite dont la 1^{ère} phase est de recenser et reconnaître les ponts (ouverture supérieure à 2 mètres) et les murs avals de soutènement (hauteur visible supérieure à 2 mètres) portant une voirie communale. La 2^{ème} phase consiste à évaluer les ouvrages les plus sensibles.

Madame le Maire leur précise qu'un mur situé rue de la Tannerie peut, peut-être, être concerné.

La participation à cette opération est encouragée par la CCLBN car une absence de diagnostic peut être considérée comme un défaut d'entretien et engager la responsabilité administrative de la commune en cas d'accident.

Les membres du Conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour que la commune participe au Programme national Ponts proposé par le CEREMA.

REPLACEMENT PORTE DE L'ECOLE/CANTINE
(2021-05-04)

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la porte située à la cantine et donnant sur la cour de l'école était obsolète. Celle-ci a fini par se dégonder et tomber avec la force du vent. Il convient donc de la remplacer. Les membres du Conseil municipal autorisent Madame le Maire à contacter une ou plusieurs entreprises afin d'établir un devis pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle porte.

Affaires diverses

- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'un courrier de remerciement a été reçu de la part de l'Association des Maires des Alpes Maritimes pour la subvention que la commune leur a alloué pour leur venir en aide suite au passage de la tempête Alex des 2 et 3 octobre 2020 ;

- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de l'avancée du projet de la salle multi-activités. Le propriétaire de la parcelle AB 01 a donné son accord pour vendre une partie de son terrain situé rue de la Tannerie pour une surface de 3 500 m² au prix des terres agricoles. Madame le Maire précise que cette parcelle est située en dehors de la zone urbanisée et qu'une autorisation du Préfet sera nécessaire pour qu'elle puisse devenir constructible. Le Président de la Communauté de communes interviendra sur place le mardi 25 mai pour étudier la demande. En effet, un accord doit être donné en amont par la Communauté de communes LBN pour que les terres non constructibles sur le territoire puissent le devenir ;

- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'enseignante de l'école en charge des Petites et Moyennes Sections est absente depuis le 6 mai et sera de retour le 17 mai. Elle précise qu'elle n'a pas été remplacée le premier jour de son absence et que la directrice de l'école a été contrainte de demander aux parents, qui le pouvaient, de venir récupérer leurs enfants. Les repas de la cantine ayant été commandés et n'étant plus annulables, seront facturés à la commune par la communauté de communes LBN.

Madame le Maire le Maire souhaite avoir l'avis des membres du Conseil municipal concernant la prise en charge de ces repas sachant que les parents, ainsi que la commune, n'ont normalement pas à subir les conséquences d'une absence de personnel de l'éducation nationale. Etant contraints et conscients que l'éducation nationale ne prendra à sa charge ces repas, les membres du Conseil municipal en concluent que la commune devra en supporter le paiement ;

- Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Communauté de communes LBN et la commune de Poillé sur Vègre envisagent de créer une passerelle au Gué des Blés rejoignant la commune de Poillé sur Vègre et la commune de Fontenay sur Vègre. Elle précise que la commune de Fontenay sur Vègre n'a pas été prévenue de ce projet et compte manifester son mécontentement vis-à-vis de cela, ce que les membres du Conseil municipal approuvent. Ils souhaitent conserver la nature et l'authenticité de ce lieu et la construction d'une passerelle viendrait défigurer le paysage. Les membres du Conseil municipal seraient davantage pour un réaménagement du Gué afin que le rendre plus praticable ;

La séance est levée à 22h55.

ANNEXE

TOUR DE GARDE ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

DIMANCHE 20 JUIN 2021

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Président :	Monique LHOPITAL
Secrétaire:	Michèle FABLE

	MATIN 8H-13H	APRES-MIDI 13H-18H
ASSESEUR 1	Caroline HASCOET	Gaël GAUTIER
ASSESEUR 2	Philippe GIRARD	Bastien GERARD

Suppléants matin	Suppléants après-midi
Bastien GERARD	Philippe GIRARD

ELECTIONS REGIONALES

	MATIN 8H-13H	APRES-MIDI 13H-18H
ASSESEUR 1	Gildas LAUNAY	Fabien TOUCHARD
ASSESEUR 2	Isabelle RUILLE	Mathias MAZURE

Suppléants matin	Suppléants après-midi
Sophie TOUCHARD	Gildas LAUNAY

Dépouillement

SCRUTATEUR 1	Gaël GAUTIER
SCRUTATEUR 2	Bastien GERARD
SCRUTATEUR 3	Fabien TOUCHARD
SCRUTATEUR 4	Mathias MAZURE

DIMANCHE 27 JUIN 2021

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Président :	Monique LHOPITAL
Secrétaire:	Michèle FABLE

	MATIN 8H-13H	APRES-MIDI 13H-18H
ASSESEUR 1	Caroline HASCOET	Philippe GIRARD
ASSESEUR 2	Didier CHAUVEAU	Gildas LAUNAY

Suppléants matin	Suppléants après-midi
Isabelle RUILLE	Didier CHAUVEAU

ELECTIONS REGIONALES

	MATIN 8H-13H	APRES-MIDI 13H-18H
ASSESEUR 1	Bastien GERARD	Gaël GAUTIER
ASSESEUR 2	Fabien TOUCHARD	Isabelle RUILLE

Suppléants matin	Suppléants après-midi
Mathias MAZURE	Bastien GERARD

Dépouillement

SCRUTATEUR 1	Philippe GIRARD
SCRUTATEUR 2	Gildas LAUNAY
SCRUTATEUR 3	Gaël GAUTIER
SCRUTATEUR 4	Isabelle RUILLE